



N° 81/2021

AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UEFA

À l'attention
du Président et du Secrétaire général

Votre référence	Votre communication du	Notre référence RLE/VOU	Date 6 décembre 2021
-----------------	------------------------	----------------------------	-------------------------

Liste des interdictions 2022 de l'AMA

Madame, Monsieur,

Conformément à l'alinéa 4.1 du *Règlement antidopage de l'UEFA* (édition 2021), la [Liste des interdictions 2022](#) de l'AMA s'appliquera à toutes les compétitions de l'UEFA à partir du 1^{er} janvier 2022.

À cet effet, nous joignons à la présente la nouvelle liste des substances interdites ainsi qu'un *Résumé des principales modifications et notes explicatives*, qui souligne les changements par rapport à la Liste 2021. La Liste et le résumé sont également disponibles sur le site Web de l'AMA (www.wada-ama.org).

En raison de la nature de ces changements – en particulier concernant les glucocorticoïdes et le salbutamol –, tous les joueurs qui utilisent actuellement ces substances ou qui pourraient devoir les utiliser sont vivement encouragés à consulter un spécialiste afin de déterminer s'ils sont ou pourraient être concernés par ces modifications.

Principales modifications à la Liste 2022

Les principales modifications apportées en 2022 et détaillées dans le *Résumé des principales modifications et notes explicatives* figurent ci-après.

S9. Glucocorticoïdes

Toutes les voies d'administration par injection sont désormais interdites pour les glucocorticoïdes en compétition. Les voies d'administration par injection comprennent les voies intraveineuse, intramusculaire, périarticulaire, intra-articulaire, péri-tendineuse, intratendineuse, épidurale, intrathécale, intrabursale, intralésionnelle (p. ex. intrachéloïde), intradermique et sous-cutanée.

À des fins de clarification, l'administration par voie orale de glucocorticoïdes, qui demeure interdite en compétition, comprend les voies oromuqueuse, buccale, gingivale et sublinguale.

Les autres voies d'administration, y compris par inhalation ou par voies topiques (incluant cutanée, dentaire-intracanal, intranasale, ophtalmologique et périanale), sont autorisées selon les doses maximales autorisées du fabricant et les indications thérapeutiques.

Il est vivement recommandé que les joueurs se renseignent sur les périodes de sevrage et les suivent ; ces périodes sont exprimées depuis le temps de la dernière administration jusqu'au début de la période de compétition. Ces périodes de sevrage, qui sont indiquées dans le [Résumé des principales modifications et notes explicatives](#), sont basées sur l'utilisation de ces médicaments selon les doses maximales autorisées du fabricant.

S'il a une raison médicale valable d'utiliser un glucocorticoïde, un joueur peut demander une *Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques* (AUT). En cas de résultat d'analyse anormal en compétition, le joueur peut demander une AUT rétroactive, comme prévu par les dispositions applicables.

Pour de plus amples informations sur les amendements aux règles relatives aux glucocorticoïdes, veuillez consulter le document ci-joint [Les glucocorticoïdes et les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques](#).

S3. Bêta-2 agonistes : dosage du salbutamol

Concernant le salbutamol, les intervalles de temps et les doses quotidiennes admissibles ont été réduits à 600 microgrammes en 8 heures à partir du moment de la prise d'une dose (auparavant 800 microgrammes en 12 heures). Cette mesure vise à réduire le risque de tout résultat d'analyse anormal potentiel survenant après la prise unique de doses élevées. La dose quotidienne totale autorisée reste à 1600 microgrammes en 24 heures. Une AUT doit être demandée pour les doses dépassant ces limites.

S0. Substances non approuvées

Pour la première fois, une substance a été mentionnée comme exemple dans la section S0 des substances non approuvées de la Liste. Cette substance, BPC-157, est un peptide expérimental vendu comme complément alimentaire. Il a été ajouté à la Liste 2022 à la suite d'une réévaluation récente de son statut.

Pour de plus amples informations concernant l'approche de l'AMA concernant les voies d'administration des glucocorticoïdes, les périodes de sevrage et le dosage autorisé du salbutamol, veuillez consulter le *Résumé des principales modifications et notes explicatives*.

Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)

Toutes les demandes d'AUT sont traitées par l'UEFA conformément au *Standard international pour les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques* de l'AMA (ci-après « SIAUT »). Nous recommandons vivement à vos médecins d'équipe de lire attentivement le *Guide de l'UEFA relatif à la Liste des interdictions de l'AMA et aux AUT* ci-joint, pour des informations plus détaillées sur les AUT.

Les règles et les procédures de l'UEFA concernant les AUT sont harmonisées avec celles de la FIFA. Les joueurs qui participent aux compétitions de l'UEFA ou à des matches amicaux internationaux au niveau senior (équipe nationale A) et qui ont besoin d'utiliser des substances ou des méthodes interdites à des fins thérapeutiques doivent demander une autorisation préalable à l'UEFA au moyen du formulaire de demande d'AUT de l'UEFA (en annexe).

Le formulaire de demande d'AUT doit être rempli et signé par le joueur et son médecin traitant, puis envoyé, avec l'ensemble des justificatifs médicaux pertinents, à l'unité Questions antidopage de l'UEFA (antidoping@uefa.ch). Pour plus de sécurité, veuillez protéger les documents avec un mot de passe et envoyer le mot de passe dans un e-mail séparé. Les formulaires de demande d'AUT doivent être envoyés uniquement à l'UEFA et non aux ONAD. Sauf cas d'urgence médicale, les médecins ne doivent pas recourir à des substances ou méthodes interdites avant que l'UEFA n'ait accordé l'AUT correspondante.

L'AMA publie des listes de contrôle précisant les exigences pour les demandes d'AUT portant sur de nombreux problèmes médicaux communs. Les médecins doivent s'assurer que l'ensemble des exigences sont remplies avant de demander une AUT à l'UEFA, faute de quoi les demandes seront renvoyées à l'expéditeur pour qu'il fournisse plus d'informations et le processus d'octroi d'une AUT sera retardé. Ces documents peuvent être téléchargés sur le site de l'AMA : <https://www.wada-ama.org/fr/nos-activites/science-et-medecine/autorisations-dusage-a-des-fins-therapeutiques>

Les AUT octroyées par la FIFA sont automatiquement valables pour les compétitions de l'UEFA. Par contre, les AUT accordées par les ONAD ne sont valables pour les compétitions de l'UEFA que si elles ont été reconnues par l'UEFA. Dans le cas d'une demande de reconnaissance d'une AUT, une copie du formulaire de demande original et de toutes les informations médicales transmises à l'instance d'autorisation (documents traduits, si nécessaire, dans l'une des trois langues officielles de l'UEFA) est remise à l'unité Questions antidopage de l'UEFA, avec tout autre document spécifique demandé par l'UEFA.

Les joueurs participant à des matches amicaux internationaux au niveau junior (c.-à-d. toutes les équipes nationales juniors jusqu'aux M21 compris) doivent soumettre leur demande d'AUT à leur ONAD, et non à l'UEFA.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre sans délai la présente lettre circulaire, le *Règlement antidopage de l'UEFA* (édition 2021) ainsi que la *Liste des interdictions 2022* de l'AMA à vos médecins d'équipe, qui devront ensuite informer les joueurs en conséquence. Cette Liste, le *Guide relatif à la Liste des interdictions de l'AMA et aux AUT* ainsi que tous les autres documents annexés sont également disponibles dans la section antidopage du site Web de l'UEFA, à l'adresse : <https://fr.uefa.com/insideuefa/protecting-the-game/anti-doping/>

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires, veuillez vous adresser à Rebecca Lee (anti-doping@uefa.ch).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

U E F A



Theodore Theodoridis
Secrétaire général

Annexes

- [Règlement antidopage de l'UEFA, édition 2021](#)
- [Liste des interdictions 2022 de l'AMA](#)
- [Résumé des principales modifications et notes explicatives](#)
- [Les glucocorticoïdes et les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques](#)
- Guide de l'UEFA relatif à la Liste des interdictions de l'AMA et aux AUT
- Formulaire de demande d'AUT de l'UEFA

Copie (avec annexes)

- Comité exécutif de l'UEFA
- Commission médicale de l'UEFA
- Comité AUT de l'UEFA
- Membres européens du Conseil de la FIFA
- FIFA, Zurich
- Organisations nationales antidopage européennes